

Destruction du statut, point d'indice en berne : le mépris, ça suffit !

Dans la Fonction publique, le manque de moyens matériels et le niveau élevé de suppressions d'emplois a considérablement dégradé les conditions de travail des fonctionnaires et agents publics.

Et pourtant, leur dévouement, leur niveau d'engagement et leur sens du service public ont permis un temps de compenser cette diminution. Les difficultés de recrutement dans la Fonction Publique démontrent que ce temps est révolu. La perte de sens dans leur travail, faute de pouvoir continuer à assurer leurs missions, et le manque de reconnaissance de leur engagement, ont conduit de nombreux agents publics à changer de travail. C'est ainsi que de nombreux soignants ont quitté l'hôpital, que des enseignants ont renoncé à ce qui était pourtant une vocation, que les concours ne font plus recette et que de nombreux emplois restent vacants.

Quand la société a eu besoin d'eux, on a les applaudis. On a remercié publiquement les enseignants et équipes pédagogiques qui se sont débrouillés pour assurer les enseignements au profit des jeunes pendant la pandémie. En revanche, il apparaît plus compliqué de les remercier financièrement.

Point d'indice en berne



Le gouvernement Macron ne doute de rien. La revalorisation de 3,5% du point d'indice, qui sert à calculer la rémunération des fonctionnaires et contractuels, est effective depuis juillet. Elle a été annoncée à la veille des élections par l'ex-ministre de la fonction publique « le point d'indice, sera dégelé avant l'été » ; illustration de la démagogie flagrante du gouvernement.

Une fois élu, le président Macron a déçu tous les fonctionnaires. 3,5%!? Cette mesure que le gouvernement a qualifié « d'historique » arrive dans un contexte d'inflation galopante, entre 6 et 8% en 2022, et de pouvoir d'achat des fonctionnaires en baisse constante (- 25% en 20 ans). Les agents de la Fonction publique devront s'en contenter !

Alors que le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique fait le tour des médias pour exhorter les patrons à revaloriser les rémunérations des salariés, silence radio pour les agents de la Fonction publique ! Encore une fois, le gouvernement cherche par une mesure d'affichage à regagner de la popularité dans un contexte où le prix du carburant atteint des records. Et pour les agents de la Fonction publique ?...des miettes !

Pour FO, les mesures ponctuelles sont des rustines insuffisantes pour répondre à la forte augmentation des prix. Ce qui a été concédé à l'issue d'âpres négociations ne peut être considéré comme un solde de tout compte surtout si l'on rappelle que les premiers échelons des catégories C et B sont à peine au niveau du SMIC, voire en dessous.

Vers une paupérisation des retraités fonctionnaires ?

L'entêtement du gouvernement à geler le point d'indice a un impact négatif fort sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires mais aussi sur leurs droits à pension

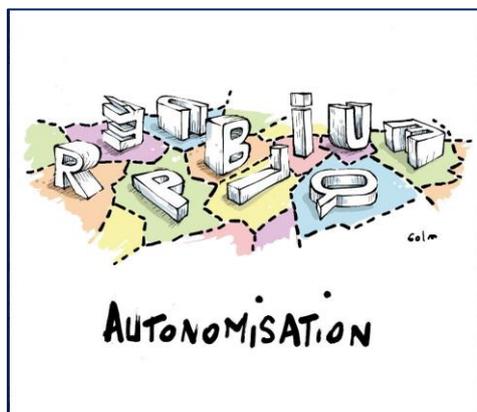


Le gel du point d'indice entraîne leur dégradation. C'est d'autant plus vrai pour les personnels administratifs et techniques de nos établissements, dont une part du revenu mensuel est constituée d'une prime, le RIFSEEP, qui n'entre pas dans le calcul de la pension.

Le retour d'une inflation incontrôlée constitue un point de non-retour. Il appelle un changement de paradigme. Il faut repenser le système des carrières et des rémunérations. C'est un chantier ambitieux que FO exhorte le gouvernement à ouvrir.

Une volonté de mettre fin au statut de la fonction publique

Le statut de la Fonction publique a été mis en place pour permettre l'égalité d'accès au service public pour tous les citoyens. De plus, parce que le statut de la Fonction publique garantit l'égalité de traitement des agents, il met les fonctionnaires à l'abri des pressions en leur assurant la neutralité et l'indépendance, garante du service public républicain, quel que soit le parti politique au pouvoir.



Mais le président Macron tente d'y mettre fin par tous les moyens.

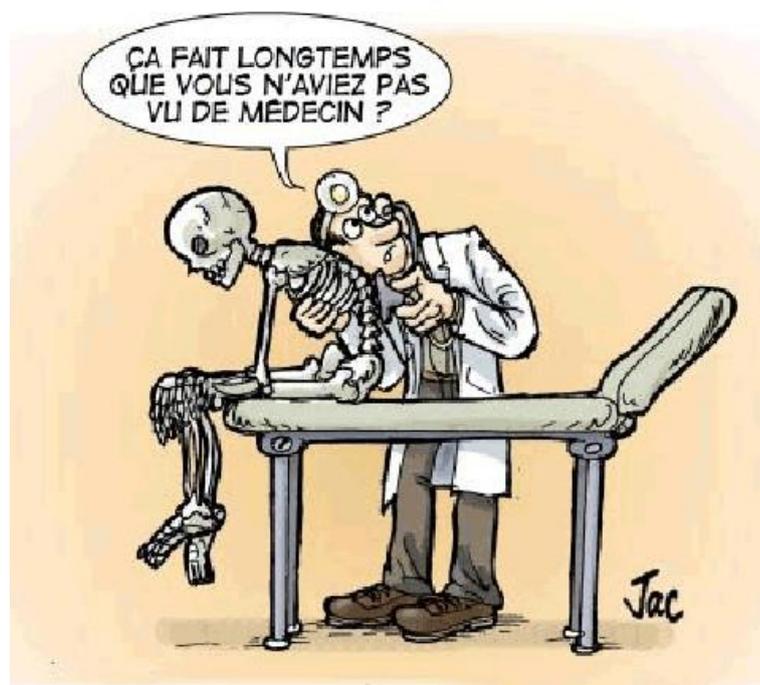
Pour l'école, par exemple, le président veut permettre à un directeur de choisir ses enseignants.

Cela revient à basculer dans un fonctionnement néolibéral, où les critères politiques, idéologiques, subjectifs et le clientélisme influenceront l'embauche et la rémunération de l'agent public.

L'embauche de contractuels, encouragée par la Loi de Transformation de la Fonction publique, en lieu et place des fonctionnaires, accentue ce risque. Un tel changement amènera à caporaliser les services, en permettant aux chefs d'établissement et autorités académiques de placer les « bonnes personnes » qui ne discuteront pas les politiques, quel que soit le gouvernement en place ...ou à venir. La culture de l'agent public voulue par le Président doit l'obliger à obéir sans poser de questions. Une culture que le gouvernement de Vichy avait tenté d'imposer. On en connaît les ambitions et le résultat !

Ainsi, nous allons à grand pas vers un système similaire à celui mis en œuvre aux USA, en Grande Bretagne et dans tous les pays où le néolibéralisme asphyxie le service public : une école publique dégradée, sans moyens pour les classes populaires et des écoles privées bien loties pour les classes sociales favorisées.

Dans la précédente mandature, le gouvernement a préféré encourager la création d'une école vétérinaire privée (avec 90 000 € de droits d'inscription pour l'ensemble du cursus !) plutôt que soutenir les 4 écoles publiques. Après des décennies de gel des moyens de l'enseignement supérieur et de démembrement de l'enseignement agricole, qui peut encore croire que les gouvernements successifs mènent des politiques publiques en faveur des citoyens ?



Au nom d'une stratégie pour un « État efficace » qui prétend être à la « hauteur des exigences » des Français, et après un premier quinquennat marqué par la casse de l'hôpital et de l'école publique, le gouvernement tente de faire illusion mais poursuit ses politiques d'austérité et de destruction du service public (santé, enseignement...) et de nos droits sociaux (chômage, retraite...).

FO EA dénonce les manœuvres honteuses de ce gouvernement qui tente à toute force de mettre fin au statut et de détruire le service public.

Ces attaques comme celles contre le Code du Travail constituent une amplification des mesures contre les

garanties et protections des salariés, du privé comme du public.

FO EA, fidèle à ses revendications continue de se battre pour la défense des conquises sociales et s'opposera à ces projets régressifs !

Le service public a une histoire, donnons-lui un avenir !



**Pour faire entendre votre voix,
À l'Enseignement Agricole,
votez et faites voter FO
lors des élections professionnelles
de décembre 2022.**